

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

R 482

Installations :

- ⇒ 1 salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes)
- ⇒ Source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour ⇒ 1 table et 1 chaise par candidat
- ⇒ Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin
- ⇒ Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

Équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests :

Documents à fournir :

- ⇒ Le certificat de conformité ou marquage CE
- ⇒ Le dernier rapport de vérifications périodiques générales vierge ou les observations doivent avoir été levées.
- ⇒ Le carnet d'entretien
- ⇒ Une notice d'utilisation en français
- ⇒ Les périodes de mise à disposition exclusive
- ⇒ L'accord pour la mise en place des circuits de déroulement de tests
- ⇒ L'autorisation non restrictive d'accueil de tiers
- ⇒ Les conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests
- ⇒ L'autorisation de communication et de publicité pour les activités de tests CACES de l'OTC
- ⇒ L'autorisation pour le testeur d'essayer le matériel pour valider sa conformité

Catégorie et Engins	Surface et matériels	
<p style="text-align: center;">A</p> <p>Pelle hydraulique (avec godet rétro, chenilles/pneus, levage) 5t ≤ masse ≤ 6t</p> <p>Motobasculeur (pneus) 3t ≤ masse ≤ 6t Chargeuse (chenilles ou pneus) 5t ≤ masse ≤ 6t Compacteur (cylindre, pneus) 3t ≤ masse ≤ 6t</p>	Surface	Évolutions des 2 engins : 225 m ² minimum (15 m x 15 m) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle, et à la chargeuse le cas échéant
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins
	Charges	Simple : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin
		Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté
Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4m		
<p style="text-align: center;">B1</p> <p>Pelle hydraulique (avec godet rétro, chenilles/pneus, levage) Masse > 12t</p>	Surface	Évolutions : 225 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de la pelle) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m ²
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
	Charges	Simple : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin
		Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté
		Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m
<p style="text-align: center;">C1</p>	Surface	Évolutions : 400 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de la chargeuse ou de la chargeuse- pelleteuse) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)



Chargeuse ou chargeuse-pelleteuse Sur pneumatiques, levage Masse > 6t		Déchargement des matériaux : 100 m2 minimum (10 m x 10 m)
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la chargeuse ou à la chargeusepelleteuse
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
	Charges	Simple : masse \geq 50% capacité nominale de l'engin
Complexe : masse \geq 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté		
Longue : masse \geq 25% capacité nominale de l'engin, longueur \geq 4 m		

D Compacteur Cylindres, sur pneus Masse > 6t	Surface	Évolutions : 400 m2 minimum (longueur \geq 5x longueur de l'engin) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
E Tombereau, rigide ou articulé Masse > 6t	Surface	Évolutions : Circuit de longueur 500 m minimum, permettant de monter les vitesses et de garantir les distances de freinage et d'arrêt
		Chargement / déchargement des matériaux : 400 m2 minimum (20 m x 20 m)
	Matériel	Engin de chargement adapté au tombereau Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
F Chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté Flèche télescopique, stabilisateurs/ bras de fourche Capacité \geq 4t Porté \geq 8m Masse > 6t	Surface	Évolutions : 400 m2 minimum (longueur \geq 5x longueur du chariot) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m2 minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m2 minimum (10 m x 10 m)
	Matériel	Camion ou remorque adaptée pour le chargement des 3 charges simples
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
	Charges	Simple : 3 charges de masse \geq 50% capacité nominale de l'engin
Complexe : masse \geq 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté		
Longue : masse \geq 25% capacité nominale de l'engin, longueur \geq 4 m		
G Deux engins représentatifs des catégories B à F Chenille/pneus ou cylindres	Surface	Évolutions des 2 engins : 625 m2 minimum, adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins

Pour toutes les catégories :

- ⇒ 1 aire libre et balisée ne souffrant d'aucune coactivité ⇒ 2 Types de sol différents
- ⇒ Charge ou matériaux permettant d'évaluer la précision et la souplesse des manœuvres suivant le type d'engin et le tableau ci-dessus.

Les équipements de protection individuelle obligatoires pour le passage des tests

- ⇒ Chaussures de sécurité
- ⇒ Gants ⇒ Casque
- ⇒ Vêtement de travail fluorescent
- ⇒ Protections auditives si nécessaire

Par sa signature le dirigeant de l'entreprise d'accueil autorise le ou les formateurs/testeurs à utiliser les machines et à circuler sur le site suivant le plan de prévention signé préalablement par les deux parties.

<i>Nom du dirigeant de l'entreprise :</i>		<i>Accord de la direction :</i>	
Date :	_____	Date	_____
Signature		Signature :	